



## AMÉNAGEMENT D'UN HÔPITAL DE 60 LITS À IN-GUEZZAM **LES TRAVAUX SERONT BIENTÔT FINALISÉS SELON SAIHI**

Page 4

**RÉVISION DES CODES  
COMMUNAL ET DE WILAYA**

**UNE PRIORITÉ  
POUR LE  
GOUVERNEMENT**

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5114 | Dimanche 6 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ACTE DE SABOTAGE  
DÉLIBÉRÉ DES GAZODUCS  
NORD STREAM 1 ET 2**

**L'ALGÉRIE  
EXPRIME  
SA « PROFONDE  
INQUIÉTUDE »**

Page 3

### SAHARA OCCIDENTAL

# NOUVEAU CAMOUFLET POUR LE MAROC

Page 3



### VERDICT DE LA CJUE

■ **SITUATION HUMANITAIRE À GHAZA  
L'ALGÉRIE ET LA SLOVÉNIE  
APPELLENT À UNE RÉUNION  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ**

Page 16

■ **ALGÉRIE-ITALIE  
RENFORCEMENT  
DE LA COOPÉRATION  
POLICIÈRE**

Page 2

■ **ACCORDS D'ALGER DE 1968  
BRUNO RETAILLEAU  
REVIENT À LA CHARGE**

Page 2



## L'ALGÉRIE RÉAGIT

Page 3

## ALGÉRIE-ITALIE

**Renforcement de la coopération policière**

La coopération entre les académies de police algérienne et italienne a été mise en avant lors de la rencontre entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et son homologue italien, Matteo Piantedosi. Une rencontre tenue avant-hier en marge de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7 qui s'est tenue dans la ville italienne de Mirabella Aclano. Pour rappel, l'Algérie et l'Italie ont signé, février dernier, un nouvel accord en vue de renforcer la coopération sécuritaire entre les deux pays pour l'adapter aux défis actuels et aux nouvelles formes de criminalité transfrontalière, notamment le trafic de stupéfiants, le crime électronique et économique, la migration clandestine et la traite des êtres humains. Un accord signé par Brahim Merad et Matteo Piantedosi, en visite en Algérie. L'accord avait introduit une clause concernant la coordination des efforts de lutte contre le trafic de drogue et de produits psychotropes, la traite des êtres humains, la migration clandestine, et le crime électronique et économique, outre la sécurisation des infrastructures. Un accord offrant un large cadre de coopération entre les corps de sécurité et de la police des deux pays pour faire face aux différents crimes graves. En outre, il a été procédé au renforcement de la coopération entre les corps de la police et de la Protection civile des deux pays. A cet effet, lors de la rencontre de Mirabella Aclano, les deux parties ont mis l'accent sur l'échange d'expertise et de formation dans le domaine de la protection civile et de la prévention des catastrophes majeures. Occasion, également, pour les deux parties de passer en revue le niveau de coopération entre les deux pays dans divers domaines, outre les questions d'intérêt commun, notamment les résultats obtenus à la suite de la réunion quadripartite sur la question de la migration illégale, qui a rassemblé en mai dernier les ministres de l'intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye.

## MIGRATIONS

**L'organisation internationale loue les efforts de l'Algérie**

En marge de sa participation au sommet de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7, tenue dans la ville italienne de Mirabella Eclano, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme, Brahim Merad, Mourad, s'est entretenu avec la directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont passé en revue la qualité des relations de coopération entre l'Algérie et l'OIM et le rythme positif des actions communes. A cet égard, la responsable de l'OIM a salué les efforts déployés par les autorités algériennes pour soutenir le travail de l'organisation, en mobilisant des ressources humaines et matérielles pour assurer les conditions de prise en charge humanitaire des migrants, ainsi que pour faciliter son travail dans le domaine de la garantie du retour volontaire des migrants.

R. N.

## ACCORDS D'ALGER DE 1968

**Bruno Retailleau revient à la charge**

**Le nouveau ministre de l'Intérieur français Bruno Retailleau a évoqué ses intentions de mobiliser tous les moyens pour faire baisser l'immigration en France et se dit favorable à l'idée que « le gouvernement revienne sur certains accords avec l'Algérie.**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Encore une fois, le dossier des accords d'Alger de 1968 est remis au goût du jour. Le nouveau gouvernement issu majoritairement de la droite entend faire la chasse à l'émigration clandestine mais porter un coup dur aux acquis des algériens résidant en France. Dans une déclaration télévisuelle, ce ministre s'est dit favorable à l'idée que le gouvernement français revienne sur certains accords avec l'Algérie. Dans ce sillage, il fait référence aux accords qui facilitent l'immigration des ressortissants algériens en France. Ce dernier va restaurer notamment « le délit de séjour régulier », supprimé sous la présidence de François

Hollande. C'est une façon de procéder par palier dans le contexte de la lutte contre l'immigration clandestine. Selon lui « là où il y a un désordre migratoire pour leur demander d'expulser plus et de régulariser moins », précise-t-il avant d'ajouter qu'il est prêt à aller assez loin. Toutefois, le nouveau locataire du ministère de l'Intérieur fera face à une véritable opposition de la part du gouvernement algérien et les représentants de la diaspora algérienne sur un acquis qui n'entend pas être renégocié quel que soit les circonstances. A rappeler qu'une première tentative de la part de l'extrême-droite en juillet dernier voulait supprimer cet accord mais sans réussir à convaincre l'Assemblée française qui n'a pas inclut cette doléance. Jonathan Bardella, nouveau chef du Rassemblement national, quant à lui, assuré que son pari n'est « pas contre les étrangers qui résident de manière régulière et respectent notre pays ». Cela dit, les hautes autorités algériennes ont envoyé un message clair au gouvernement de l'hexagone, les priant de respecter cet accord.

**L'accord ne sera jamais remis en cause**

Dans ces dispositions, cet accord prévoit « la libre circulation des algériens », le doit

à un titre de séjour et la possibilité de regroupement familial lorsqu'un citoyen algérien bénéficie d'une résidence de 10 ans et plus sur le territoire. Tout cela fait que la France qui compte un nombre impressionnant d'algérien qui se sont installés depuis plusieurs générations, n'est pas un dossier comme les autres. Pour Bruno Retailleau, la lutte contre les étrangers entrés illégalement en France, ils doivent ne plus bénéficier d'avantages. « La France a un souci, c'est que nous sommes un des pays européens qui a donné le plus d'avantages. Et moi, je ne veux pas que la France se singularise, que la France soit le pays le plus attractif d'Europe pour un certain nombre de prestations sociales, d'accès aux soins ». En clair, il évoque, la réforme de l'aide médicale d'État, une aide qui permet aux étrangers en situation irrégulière en France de bénéficier d'un accès gratuit aux soins médicaux. En outre, le nouveau gouvernement Barnier entend poursuivre les nouvelles lois sur l'émigration adoptées en février dont l'application de l'OQTF (obligation de quitter le territoire français) pour tout étranger séjournant irrégulièrement en France. Pour le ministre de l'Intérieur, il faut amplifier cette procédure.

F. A.

## COUR CONSTITUTIONNELLE

**Premier concours de « meilleure plaidoirie »**

La Cour constitutionnelle a annoncé hier, dans un communiqué, l'organisation d'un concours national de la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité, à l'intention des avocats stagiaires, avec pour thème la compatibilité de la législation et de la réglementation, notamment en matière de travail et d'emploi, dans le cadre des dispositions de l'article 68 de la Constitution.

Ce concours organisé par la Cour constitutionnelle en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est destiné, dans sa première édition, aux avocats stagiaires affiliés aux Ordres des avocats à

Constantine, Médéa, Mascara, Oran, Alger et Ouargla, précise le communiqué. Le concours de la meilleure plaidoirie vise à « initier les jeunes praticiens de la loi aux défis liés aux droits et aux libertés garantis par la Constitution, à les sensibiliser au rôle des avocats dans l'activation du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité et à approfondir leurs connaissances du texte constitutionnel et des contentieux constitutionnels », indique le communiqué.

Selon la même source, le choix de ces Ordres pour cette première édition du concours est motivé par le fait que « les avocats et les enseignants universitaires ont

bénéficié de séminaires, de formations et de journées d'études sur le thème de l'exception d'inconstitutionnalité organisés par la Cour constitutionnelle dans les wilayas d'Alger, Constantine, Oran, Béchar, Tamanrasset, Ghardaïa, El Oued, Adrar et Ouargla ».

Concernant les conditions et les modalités de participation au concours, et du calendrier, la Cour constitutionnelle invite à consulter son site internet: <https://cour-constitutionnelle.dz/ar> et sa page officielle sur Facebook <https://www.facebook.com/CourConstitutionnelleAlgerie>.

R. N.

SAHARA OCCIDENTAL

# Nouveau camouflet pour le Maroc

*Le Maroc vient de subir un nouveau revers. Les instances juridiques de l'Union européenne (UE) ont en effet désavoué l'accord de pêche liant le Maroc à l'Europe. Le verdict est tombé avant-hier vendredi.*

PAR KAMAL HAMED

**A**utant dire que cela constitue, de par ses répercussions politiques mais surtout économiques, un véritable séisme pour le Makhzen. Ainsi donc la Cour de justice de l'UE, la plus haute instance juridique européenne, a annulé, vendredi, les accords commerciaux sur la pêche et l'agriculture signés entre le royaume du Maroc et l'UE et qui sont en vigueur depuis 2019.

Cela constitue indéniablement une grande victoire pour le peuple sahraoui puisque c'est le Front Polisario qui a saisi cette cour de justice.

La Haute Cour européenne a en effet estimé que ces accords ont violé les droits du peuple sahraoui car selon le verdict les populations sahraouis n'ont pas été consultées au moment de la signature de ces accords.

Le consentement du peuple du Sahara occidental à la mise en œuvre (...) est «une condition de validité des décisions par lesquelles le Conseil (de l'UE) a approuvé ces accords au nom de l'Union européenne», a déclaré la Cour de justice de l'UE.

La Cour a en outre déclaré que le processus de consultation qui a eu lieu n'a pas impliqué «le peuple du Sahara occidental mais les habitants qui sont actuellement présents sur ce territoire, qu'ils appartiennent ou non au peuple du Sahara occidental».

Selon l'arrêt de la Cour, les melons et les tomates produits au Sahara occidental doivent désormais porter une mention de leur origine sur «l'étiquette». «L'étiquetage doit indiquer uniquement le Sahara occidental comme pays d'origine de ces produits, à l'exclusion de toute référence au Maroc, afin d'éviter d'induire en erreur les consommateurs», exige la Cour de justice européenne.

Il est à noter que cette décision vient confirmer l'arrêt du tribunal qui avait déjà statué sur la question en 2021. Un arrêt contre lequel la commission européenne avait introduit un recours.

La décision de la Cour est donc définitive et il n'y a par conséquent aucun recours possible. Le Front Polisario sort donc vic-



torieux de cette bataille juridique et il est ainsi donc confirmé qu'il est le seul représentant du peuple sahraoui. «C'est une victoire historique pour le peuple sahraoui qui confirme les méfaits de l'UE et du Maroc et confirme la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles», a réagi Oubi

Bouchraya, le représentant du Polisario auprès des Nations Unies en Suisse. C'est, «la réponse la plus éloquente à la dernière position unilatérale de la France et d'autres», s'est-il réjoui.

Le Maroc perd sur toute la ligne dans cette affaire. Politiquement, le Sahara occidental est reconnu comme un territoire qui ne

lui appartient pas. C'est un territoire qu'il occupe illégalement et la question sahraouie est pendante devant les instances de l'ONU.

Le royaume perd aussi sur le plan économique puisque une grande manne financière va lui échapper.

K. H.

## PILLAGE DES RICHESSES DU SAHARA OCCIDENTAL MAE réagit au verdict de la CJUE

L'Algérie a exprimé sa satisfaction quant aux Arrêts rendus publics vendredi par la Cour de justice de l'Union européenne (UE) concernant des accords commerciaux conclus par le Maroc et l'UE et qui incluaient illégalement les territoires sahraouis, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«L'Algérie se félicite des Arrêts rendus publics le 4 octobre courant par la Cour de justice de l'Union européenne confirmant l'illégalité des accords commerciaux conclus avec le Royaume du Maroc, en violation des droits inaliénables du peuple sahraoui sur les ressources naturelles que recèle le territoire non-autonome du Sahara occidental», précise le communiqué.

«Ces Arrêts viennent confirmer la doctrine des Nations unies qui consacre la souveraineté des peuples des territoires

non-autonomes sur leurs richesses naturelles et l'impératif d'assurer la protection de ces richesses contre tout pillage et toute prédation dont elles peuvent être victimes, comme le montre abondamment le cas du Sahara occidental», explique le ministère. «De même, et sur un plan plus général, ces Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne rappellent les vérités indéniables inhérentes à la cause sahraouie, dont notamment le statut juridique de ce territoire, la qualité légale du Front Polisario, ainsi que le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination», note le communiqué. «Ces vérités irréfutables ne sauraient être altérées par la volonté manifeste de certains pays européens de cautionner le fait accompli colonial au Sahara occidental», poursuit-il. «Dans ce contexte, l'Algérie regrette que certains

pays européens, contrevenant déjà à la doctrine des Nations unies en matière de protection des richesses des territoires non-autonomes, aient opposé une fin de non-recevoir aux Arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Cette attitude renseigne sur le peu de cas que ces pays font de la règle de droit internationale et européenne», souligne la même source. Par ailleurs, «l'Algérie attend des pays européens, de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne, dont l'attachement à l'Etat de droit est érigé en principe fondamental de l'action extérieure, à ce qu'ils se conforment pleinement à l'esprit et à la lettre de ces Arrêts finaux et définitifs de la Cour de justice de l'Union européenne qui ne sont susceptibles d'aucune autre voie additionnelle de recours», conclut le communiqué du ministère.

R. N.

## ACTE DE SABOTAGE DÉLIBÉRÉ DES GAZODUCS NORD STREAM 1 ET 2

# L'Algérie exprime sa « profonde inquiétude »

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie a exprimé, avant-hier vendredi, par la voix de son Représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, sa «profonde inquiétude» concernant l'acte de sabotage délibéré des gazoducs Nord Stream 1 et 2.

Intervenant au cours d'un briefing au Conseil de sécurité de l'ONU sur «les menaces auxquelles se heurtent la paix et la sécurité internationales», M. Bendjama a souligné que «deux ans après ce grave incident qui a menacé la paix et la sécurité internationales, les auteurs de cet acte

n'ont toujours pas été identifiés, ni présentés à la justice».

Grâce aux enquêtes menées par les autorités compétentes en Allemagne, en Suède et au Danemark, a poursuivi M. Bendjama, «le Conseil a été informé que les dommages subis par les gazoducs étaient dus à un acte de sabotage délibéré». Alors que l'enquête diligentée par les autorités allemandes «est toujours en cours», le Représentant permanent de l'Algérie a souhaité que la lumière soit faite sur cet incident délibéré.

A ce titre, M. Bendjama a affirmé que la sécurité des installations énergétiques

transfrontalières était «vitale et ne peut être menacée en toute circonstance», relevant que leur sabotage «impacte les approvisionnements en énergie, non seulement pour des millions de personnes, mais aussi pour des secteurs vitaux tels la santé, l'agriculture, la production alimentaire et les transports». Il a également réaffirmé «le soutien total de l'Algérie aux enquêtes en cours menées par l'Allemagne et à tout effort international à l'avenir, notamment sous l'égide des Nations Unies», relevant qu'il «est important de poursuivre les auteurs de ces actes en justice». Bendjama a, en outre, indiqué

que «l'importance stratégique des infrastructures transfrontalières les expose à des menaces et à des facteurs de vulnérabilité multiples, d'où la nécessité de les protéger en vue de garantir la sécurité de la production, du transport et de la distribution de l'énergie».

Et de conclure que le renforcement de la coopération régionale et internationale «est essentiel pour assurer la prévention, la protection, l'atténuation, la préparation et l'enquête en temps opportun sur les attaques contre les infrastructures énergétiques vitales».

L. B.

AMÉNAGEMENT D'UN HÔPITAL DE 60 LITS À IN-GUEZZAM

# Les travaux seront bientôt finalisés selon Saihi

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a annoncé, vendredi depuis la wilaya d'In Guezzam, que les travaux d'aménagement et d'équipement d'un hôpital de 60 lits à In-Guezzam seront bientôt finalisés.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lors de la visite d'inspection qui l'avait conduit, à la fin de la deuxième journée, dans les différents établissements de santé de la wilaya d'In Guezzam, M. Saihi a affirmé que «les travaux d'aménagement et d'équipement d'un hôpital de 60 lits à In-Guezzam vont bon



train, soulignant que cela permettra aux habitants de la wilaya de bénéficier d'une structure sanitaire vitale».

«Cette structure sera dotée d'équipements médicaux modernes de haute qualité, et supervisée par des médecins spécialistes, a-t-il ajouté précisant que «les infrastructures sanitaires seront équipées d'ambulances 4x4 adaptées aux régions sahariennes.» L'hôpital de 60 lits d'In Guezzam constitue le deuxième projet au sein de la wilaya, outre l'hôpital de 60 lits de la daïra de Tin Zouatine, qui est actuellement en travaux. Au terme de la visite qui l'a conduit, jeudi et vendredi, dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In-Guezzam, le ministre a rappelé que cette visite d'inspection lui a permis ainsi qu'à la délégation l'accompagnant de s'enquérir de près de la situation sanitaire des personnes atteintes de paludisme et diphtérie en particulier, et de la réalité du secteur sanitaire en général.

Dans le même sillage, le ministre a indiqué que l'opération de vaccination allait à bon rythme, ce qui facilitera la lutte contre ces maladies importées et l'approvisionnement des hôpitaux en quantités importantes de médicaments à visée thérapeutique ou destinés à la vaccination.

## Recul du nombre de cas de paludisme à Tin Zaouatine

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, vendredi soir depuis la wilaya d'In Guezzam, que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie a reculé à Tin Zaouatine, insistant sur la nécessité de la vaccination comme mesure préventive.

Lors de la visite d'inspection qui l'a conduit, au deuxième jour, dans les différents établissements de santé de la daïra de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam, en compagnie de cadres du secteur et des autorités locales, M. Saihi a souligné que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie connaissait un recul à Tin Zaouatine, notamment le paludisme, après le renforcement de la prise en charge sanitaire et la disponibilité des stocks de médicaments thérapeutiques et préventifs.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de vacciner tous les habitants des régions où des cas ont été signalés ou des régions voisines, en tant que mesure préventive à même de contribuer, a-t-il dit, à accélérer l'éradication de ces maladies importées. Dans le même sillage, M. Saihi a salué les efforts des autorités locales pour assécher les mares susceptibles d'abriter les moustiques vecteurs du paludisme, bien que l'équipe médicale

dépêchée sur place par le ministère a confirmé que les moustiques présents dans notre pays n'étaient pas vecteurs de la maladie, a-t-il soutenu.

Le ministre a entamé sa visite dans la région par l'inspection de l'établissement public de santé de proximité de Tin Zaouatine, où il s'est enquis des conditions de prise en charge des patients et de leur état de santé, saluant les efforts des équipes médicales qui ont permis d'obtenir des résultats positifs.

Le ministre a également inspecté le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Tin Zaouatine, insistant sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux pour achever cette importante structure, qui comportera une unité de suivi, une unité de transfusion sanguine, un laboratoire, une unité de pédiatrie, ainsi qu'un service des urgences, un service de radiologie et un service de maternité. Le ministre a clôturé sa visite par l'inspection de la polyclinique du quartier «Tenessa», où il s'est enquis des conditions de prise en charge et a fait le tour des différents services. De son côté, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé Djamel Fourar a souligné que l'opération de suivi sanitaire dans les wilayas d'In Guezzam, de Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset après l'apparition de cas de paludisme et de diphtérie, a donné des résultats positifs et permis de stabiliser la situation épidémiologique, rappelant que l'Algérie a définitivement éradiqué le paludisme local depuis des années et que les cas apparus récemment sont des cas importés. Le directeur général de l'Institut national de santé publique M. Abderrezak Bouamra a indiqué, pour sa part, que l'opération de prise en charge des cas de paludisme et de diphtérie connaît une nette amélioration ce qui a permis de maîtriser la situation.

Le directeur général de la Pharmacie centrale des Hôpitaux, Sabri Djerroud, a précisé à ce propos que ses services ont assuré l'approvisionnement périodique en médicaments, renforçant ainsi les stocks des hôpitaux outre l'intensification de l'opération de distribution, affirmant que les médicaments thérapeutiques et préventifs sont disponibles.

Accompagné d'une délégation de cadres de son département, le ministre de la Santé avait entamé jeudi une visite d'inspection dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam suite à l'apparition de cas de paludisme et de diphtérie dans certaines régions, et avait affirmé que la prévention était la solution idoine

pour protéger les populations locales.

## Le constat de l'APN

Dès l'apparition des premiers cas de diphtérie et de malaria dans certaines wilayas du sud, l'Assemblée populaire nationale a dépêché une mission d'information.

Une mission confiée à la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle.

Une mission achevée, vendredi, par une visite d'inspection à l'hôpital du Chahid «Tati Argali» à Bordj Badji Mokhtar, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans son compte rendu, la Commission a fait part de plusieurs remarques, certaines, loin d'être rassurantes. En effet, la Commission a relevé la pénurie de médecins spécialisés, d'infirmiers et de personnel paramédical au niveau de cet hôpital de 60 lits. Ce qui, selon la Commission, a eu un impact négatif sur la capacité opérationnelle de ses services.

Pour prendre en charge les personnes affectées, il a été décidé de réserver une aile des services des urgences à l'examen et au diagnostic des patients atteints de paludisme, est-il mentionné.

La source ajoute que les lits, au nombre de 22, étaient tous occupés lors du passage des membres de la commission, précisant qu'aucun cas de diphtérie n'a été enregistré. Les responsables ont confirmé que les antipaludiques sont disponibles. L'hôpital ayant reçu 730 doses, vendredi, en plus d'un laboratoire médical pour les analyses chimiques de détection de l'épidémie, regrettant, néanmoins, la «lenteur des analyses».

Par ailleurs, les membres de la mission ont, également, mis en avant l'importance de maintenir la propreté de cette structure sanitaire, soulignant la nécessité de renforcer tous les moyens pour assurer la santé et la sécurité des citoyens.

Par la suite, les membres de la mission se sont ensuite rendus à l'établissement public de santé de proximité de Bordj Badji Mokhtar, où le personnel médical a indiqué que l'épidémie du paludisme est en baisse, grâce aux efforts de prévention, notamment la vaccination de 6 352 personnes contre la diphtérie et la rougeole depuis le mois de septembre.

L'importance de sensibiliser les membres de la communauté à la nécessité de la vaccination a été soulignée, ajoute-t-on.

A l'issue de la visite, le président de la Commission, Saïd Hamsi, a tenu une réunion avec les membres de la mission, en présence des députés de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, des représentants de la société civile et des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas. La réunion a permis d'entendre les points de vue des participants et d'enregistrer leurs préoccupations et leurs besoins. Le débat a porté sur les moyens et les mécanismes à même d'améliorer le système de santé au niveau de la wilaya afin de répondre aux aspirations des citoyens, relève le communiqué de l'APN.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à améliorer la qualité des services de santé et à promouvoir la prévention des maladies, reflétant l'engagement des plus hautes autorités du pays à répondre aux besoins de la société.

R. R.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 4 morts et 414 blessés en 48 heures

Quatre personnes sont décédées et 414 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bordj Bou-Arriéridj, avec deux (2) personnes décédées après avoir été heurtées par un véhicule sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune et daïra de Bordj Bou Arreridj.

D'autre part, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de neuf (9) incendies urbains et divers dans les wilayas de M'sila, Mila, Jijel, Boumerdès, Relizane, Batna, Khenchela et Oran qui a enregistré un décès d'une personne carbonisée suite à un incendie qui s'est déclaré dans trois (3) magasins de stockage de pièces de rechange.

Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a permis l'extinction de 13 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source.

ALGER

## Lancement de la campagne «quartiers propres»

Selon un communiqué des services de la wilaya d'Alger, une campagne de nettoyage a été lancée hier à Dar El Beïda, dans la proche banlieue est de la capitale. L'opération est supervisée par le wali délégué de la circonscription administrative et des élus locaux, Cette campagne est organisée sous le patronage du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, et avec la contribution du Forum de l'économie durable (Sustainable Economy Forum), sous le slogan : « Avec toi et moi, notre quartier reste propre. »

La première édition a été organisée, dans les mêmes formes, au mois d'août dernier.

R. N.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INSTALLE LA COMMISSION NATIONALE DE RÉVISION DES CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

# Une priorité pour le gouvernement

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé sa volonté de concrétiser ses engagements durant la campagne électorale et lors de sa prestation de serment.*

PAR IDIR AMMOUR

Il faut dire que la rapidité et le sérieux dans la mise en œuvre du programme des réformes concernant la gestion locale et le renforcement des services publics reflètent l'ampleur et la nature des défis imposés par la vie quotidienne des citoyens. Ces défis sont d'ailleurs au cœur des priorités du président de la République ainsi que pour la classe politique qui ne cesse d'exiger à ce que ces assemblées locales connaissent une réforme de fond en comble. Joindre l'acte à ses promesses, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé avant-hier à l'installation de la Commission nationale chargée de la révision des codes communal et de wilaya. Cela se manifeste aussi par l'implication des acteurs et des experts pour examiner les dossiers de gestion locale et élaborer un feuille de route politique et administrative de nature à insuffler une dynamique économique au sein des structures administratives locales. A noter que la présidence de cette instance est confiée à l'ancien ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, secondé par le secrétaire général de la présidence, Abdallah Moundji, en tant que vice-président. Cette commission est composée de cinq (5) membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), cinq (5) du Conseil de la nation, cinq (5) walis, cinq (5) présidents d'Assemblée populaire communale (APC), cinq (5) présidents d'Assemblée populaire de



wilaya (APW), et cinq (5) directeurs de réglementation et des affaires générales (DRAG). Cette installation intervient, selon un communiqué des services de la présidence de la République, «conformément à l'engagement pris par le chef de l'Etat lors de la campagne électorale et lors de son discours d'investiture» et, d'après la même source, les membres de cette commission entament leur travail dans l'immédiat. Selon les observateurs, l'installation de cette Commission nationale chargée de la révision du code communal et de wilaya, représente une étape importante vers une gestion des collectivités locales. Même si, ses objectifs sont multiples, sa mission première est d'identifier les lacunes et proposer des améliorations. C'est dans l'optique d'accélérer ce chantier qui connaît déjà un retard considérable, puisqu'il devait être finalisé en 2022 ou au plus tard l'année dernière, que le président Tebboune a mis sur pied cette commission nationale dont

les membres, selon nos sources, ont le feu vert pour revoir en profondeur les codes communal et de wilaya. Faut-il rappeler qu'en septembre 2022, M. Tebboune avait annoncé la création de cette commission avec pour mission la proposition de nouveaux textes de loi appuyant davantage la décentralisation et qui serait en mesure de créer des richesses pour financer les collectivités. Il a d'ailleurs rappelé que sur un total de 1541 communes à l'échelle nationale, plus de 1000 sont pauvres, d'où la nécessité de former les responsables communaux en matière de création de richesse. Un mois plus tard, le ministère de l'Intérieur avait mis en place un comité d'experts chargé de la révision et de l'examen de ces projets de loi et composé des membres des deux Chambres parlementaire, des walis, des élus locaux, des représentants de plusieurs instances publiques et de la société civile, des professeurs universitaires, des experts et des spécialistes.

I.A.

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES AVANCÉES

## Baddari inspecte le premier détecteur d'incendies de fabrication algérienne

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a inspecté hier à Médéa, le détecteur de feux de forêts à distance mis au point par le Centre de développement des technologies avancées (CDTA).

Le détecteur de feux de forêts à distance se décline sous la forme d'une station fixe, installée au pôle urbain de Médéa, et constituée d'un émetteur d'impulsion optique qui scanne l'horizon à l'aide d'un système rotatif.

Il permet de localiser les fumées dégagées par un départ de feu dans un rayon qui se situe entre 10 et 30 km à la ronde, selon les explications fournies sur place par le directeur du Centre de développement des technologies avancées, Mohamed Traiche.

M. Baddari, accompagné du directeur

général des forêts, Djamel Touahria, a affirmé que l'entrée en service de ce détecteur est le couronnement des efforts déployés par les chercheurs algériens en matière de technologie de pointe, soulignant que le résultat obtenu aujourd'hui est l'un des objectifs tracés par le département de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

«Notre objectif consistait à mettre au point un appareil développé purement algérien qui s'appuie sur des technologies de pointe et destiné à la surveillance des espaces forestiers et la détection et la prise en charge en temps réel des foyers d'incendies», a-t-il dit.

Le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, a indiqué, de son côté, que ce projet «vient renforcer le dispositif préventif mis en place par le secteur des forêts et a le mérite de faciliter la détection et l'intervention contre les feux de

forêts».

Il a exprimé, dans le même contexte, le souhait de voir ce système généralisé à d'autres régions du pays, de sorte à élargir le champ de surveillance et de détection des feux de forêts, outre la formation par le Centre de développement des technologies avancées du personnel qui sera affecté, plus tard, à la gestion des détecteurs qui vont être installés dans d'autres endroits.

Cette invention a l'avantage de localiser le lieu du départ de feu, de communiquer les coordonnées exactes du début d'incendie et des voies de communications (sentiers-pistes forestières) les plus proches de l'endroit en question afin de réduire le temps d'intervention des unités en charge de la lutte contre les incendies de forêts, a expliqué le directeur du CDTA, Mohamed Traiche.

C.A.

EXPLOITATIONS AGRICOLES

### 67 000 concessions accordées à des femmes

Le directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi, a affirmé que le ministère a accordé des concessions à 67 000 femmes exploitantes agricoles depuis 2020.

Lors de son intervention en tant qu'invité à une émission de la radio nationale, Bendridi a souligné la mobilisation de toutes les capacités logistiques, y compris les semences, les engrais et le matériel agricole, pour assurer l'encadrement global de la campagne de labours semailles, la saison agricole en cours.

Ce qui témoigne d'une cohérence entre les secteurs de l'hydraulique, de l'énergie, des mines, de l'intérieur et de l'agriculture pour atteindre l'autosuffisance.

Il a également expliqué que le ministère a élaboré une feuille de route qui vise à atteindre l'autosuffisance dans la filière blé et orge et à réduire les importations de blé dur. Il a souligné le rôle des instituts techniques dans le suivi sur le terrain des producteurs pour assurer le succès de ces objectifs.

Bendridi a évoqué la nécessité d'une coordination entre les différents secteurs tels que l'hydraulique, l'énergie et les mines, et a appelé tous les investisseurs agricoles à participer à la campagne et à bénéficier des facilités offertes.

La campagne de labours semailles a été lancée officiellement, dans la wilaya de Sétif après les premiers préparatifs visant à atteindre les objectifs fixés par les hautes autorités. Des instructions ont été adressées aux walis de la République pour accompagner les producteurs et lever tous les obstacles qui pourraient les entraver.

46<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES NATIONALES

### Une délégation de l'APN à N'djamena

Une délégation de l'APN se rend à N'Djamena pour participer à la session du Comité exécutif de l'UPA et à la Conférence des présidents des assemblées parlementaires nationales.

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prend part à la 82<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) et à la 46<sup>e</sup> Conférence des présidents des assemblées parlementaires nationales, prévues du 5 au 9 octobre dans la capitale tchadienne N'djamena, a indiqué un communiqué de la chambre basse du parlement. L'APN sera représentée à ces deux rendez-vous par Mme Wassila Tayeb, présidente du Comité des femmes parlementaires de l'UPA et Mme Bouguettoucha Zakia, membre permanent de cette instance, a précisé la même source.

Les travaux de cette session porteront sur «l'examen des rapports des comités, l'adoption des projets de résolutions, l'élaboration de l'ordre du jour de la 46<sup>e</sup> Conférence des présidents des assemblées parlementaires nationales, en sus de l'adoption du rapport de la 82<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'UPA», lit-on dans le communiqué.

R.N.

# MIDI

IT & TELEPHONIE

ALLIANT TECHNOLOGIE DE POINTE ET EXPÉRIENCE UTILISATEUR INÉGALÉE

## LG Electronics Algérie présente sa gamme de téléviseurs haut de gamme



ALLIANT TECHNOLOGIE DE POINTE ET EXPÉRIENCE UTILISATEUR INÉGALÉE

# LG Electronics Algérie présente sa gamme de téléviseurs haut de gamme

LG Electronics Algérie a organisé, lundi 30 septembre dernier, un événement exclusif marquant une nouvelle ère d'innovation dans sa gamme de téléviseurs. Fidèle à son engagement envers ses consommateurs algériens, LG se distingue en étant la seule marque en Algérie à renouveler sa gamme chaque année.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Comme à son habitude, LG dévoile cette fois-ci la gamme 2024, avec plusieurs nouveautés captivantes, notamment les modèles OLED evo, le lancement inédit des téléviseurs QNED pour la première fois en Algérie, ainsi que le programme WebOS24 Re : New Program. Cet événement a permis aux participants de découvrir les dernières avancées de LG, avec un accent particulier sur l'expérience utilisateur et la volonté de la marque de rendre la technologie plus accessible et intuitive. Les modèles OLED, QNED, NanoCell et UHD TV illustrent cette renaissance, représentant l'engagement de LG à redéfinir les standards de l'industrie tout en simplifiant la vie de ses consommateurs.

## -Un engagement vers l'innovation centrée sur l'utilisateur----

L'événement a débuté par une introduction soulignant l'engagement de LG à placer l'expérience utilisateur au cœur de ses innovations. Plutôt que de se concentrer uniquement sur les aspects techniques, LG s'efforce constamment de développer des produits qui facilitent la vie des consommateurs en proposant des solutions simples et intuitives. Toujours à la recherche de nouvelles façons de rendre le quotidien plus facile, cette approche est incarnée par la technologie OLED, qui continue de s'améliorer pour offrir une expérience visuelle optimisée et personnalisée. Classé meilleur OLED TV au monde, numéro 1 pour la 11ème



année consécutive, le LG OLED illustre cette volonté de combiner performance et accessibilité, consolidant ainsi son leadership sur le marché des téléviseurs.

## LG OLED evo : le modèle phare----

Au cœur de la présentation, le LG OLED evo a été mis en avant. Disponible à partir de septembre 2024, dans des tailles de 55 et 65 pouces, il incarne la nouvelle génération d'OLED. Ce modèle, classé meilleur téléviseur OLED au monde pour la 11e année consécutive, bénéficie d'un brightness booster, qui permet au téléviseur d'être 30 % plus lumineux que les modèles précédents. Grâce à sa technologie OLED et ses pixels auto-éclairés, le LG OLED evo offre un noir parfait, un contraste infini et une qualité d'image inégalée.

Équipé du processeur Alpha 9 AI 4K Gen7, il ajuste automatiquement l'image et le son pour garantir

une expérience visuelle et sonore optimisée. Ce téléviseur se distingue également par son design ultra fin, et il assure des noirs d'une profondeur exceptionnelle grâce à la technologie Perfect Black. La prise en charge de Dolby Vision, Dolby Atmos, et DTS garantit une expérience immersive unique.

Avec AI Picture Pro et AI Sound Pro, l'image et le son sont automatiquement optimisés pour s'adapter à chaque contenu. Pour les gamers, il est compatible avec NVIDIA G-Sync et AMD FreeSync, offrant un temps de réponse inférieur à 0,1 ms pour une fluidité remarquable, ainsi qu'un taux de rafraîchissement de 120 Hz.

## LG QNED : un téléviseur à la hauteur des attentes modernes---

Le LG QNED, lancé pour la première fois en Algérie, véritable bijou technologique, associe les meilleures innovations de LG en matière d'affichage visuel et sonore. Avec des fonctionnalités

avancées d'intelligence artificielle, il est un choix incontournable pour ceux qui recherchent le meilleur en matière de technologie. Son design épuré et ses performances exceptionnelles répondent aux besoins des cinéphiles, des joueurs et des amateurs de divertissement.

## ----1. Une qualité d'image exceptionnelle---

Le LG QNED se distingue par la richesse et la pureté des couleurs grâce à la technologie QNED Color. Il s'agit d'une technologie d'affichage innovante \_Quantum Dots + Nanocell\_ qui permet de reproduire des couleurs vives, offrant une expérience visuelle immersive. Le rendu est certifié par Intertek, garantissant que le volume des couleurs d'affichage est équivalent, voire supérieur, à celui de l'espace colorimétrique DCI-P3, un standard de l'industrie cinématographique.

De plus, la technologie Local Dimming (Technologie de rétro-

clairage avancée) optimise la gestion du rétroéclairage en ajustant les zones de luminosité. Cela offre une image sublimée, où les pixels se distinguent par leur netteté et leur contraste, pour un rendu encore plus dynamique.

## ---- 2. Processeur Alpha 8 AI Gen7 : immersion intelligente----

Sous le capot, le processeur Alpha 8 AI 4K Gen7 propulse le LG QNED, assurant une optimisation intelligente des contenus. Ce processeur ajuste automatiquement les paramètres d'image et de son pour une expérience sur mesure.

## ----3.Conçu pour le divertissement et les gamers----

Le LG QNED est également idéal pour les amateurs de jeux vidéo. Doté de fonctionnalités avancées comme le support des technologies AMD FreeSync et VRR, il garantit une fluidité d'image exceptionnelle. Le taux de rafraîchissement

de 120 Hz assure une transition fluide, tandis que la compatibilité avec le Game Optimizer et le Game Dashboard permet aux joueurs de personnaliser facilement leurs paramètres.

## -----4. Un design élégant pour une finition raffinée----

Outre ses performances techniques, Le design Super Slim du LG QNED permet de l'accrocher au mur comme une œuvre d'art. Sa finesse et son élégance s'intègrent parfaitement dans tout type d'intérieur, ajoutant une touche de modernité. De plus, il dispose d'un pied central avec finition métallique pour un design sublime.

## ----LG NanoCell et LG UHD TV : Couleurs pures et qualité d'image exceptionnelle----

Les modèles LG NanoCell et LG UHD TV ont été mis en avant pour leurs performances visuelles exceptionnelles. Le LG NanoCell offre des couleurs nettes et pures

grâce à son filtre nanoparticulaire, tandis que le processeur Alpha 5 AI Gen7 assure une reproduction fidèle des images et une fluidité parfaite, même lors des scènes d'action rapide, ce qui en fait un choix idéal pour les amateurs de films. De son côté, le LG UHD TV se distingue par sa qualité d'image Real 4K UHD offrant une performance d'image fluide et un son immersif grâce à des fonctionnalités comme le Virtual 5.1.2 Up-mix et AI Sound Pro, répondant ainsi aux attentes des consommateurs en quête de solutions de haute qualité.

## ----Mises à jour WebOS et innovations logicielles----

L'événement a également mis en lumière les capacités avancées du système d'exploitation WebOS24, qui se distingue par son interface intuitive et ses fonctionnalités innovantes. Avec le programme WebOS ReNew, LG s'engage à offrir des mises à jour annuelles pendant cinq ans, garantissant ainsi

une expérience utilisateur toujours à jour et sécurisée. Ce programme permet aux utilisateurs de bénéficier d'améliorations constantes en termes de fonctionnalités, de performances et de sécurité.

De plus, la télécommande magique a été présentée comme un outil pratique pour naviguer facilement dans le contenu, avec une reconnaissance vocale en arabe et dans 21 autres langues. Cette fonctionnalité permet aux utilisateurs d'accéder rapidement à leurs services de streaming préférés, rendant l'expérience de divertissement encore plus fluide et agréable. WebOS24 offre également une personnalisation accrue de l'interface, permettant aux utilisateurs d'organiser leurs applications et contenus favoris selon leurs préférences, pour une utilisation encore plus conviviale.

K. H.

*A propos de LG Electronics*  
La philosophie de LG s'articule autour du respect de la personne, de la sincérité et du retour à l'essentiel. Le géant sud-coréen s'engage à se mettre au service des clients, en leur offrant des solutions répondant à leurs besoins et de nouvelles expériences par un effort d'innovation constant, afin de leur permettre d'améliorer leur bien-être quotidien.

Les produits signés LG s'adressent à des consommateurs exigeants et sensibles, des individus soucieux d'entreprendre de nouvelles activités et de se lancer de nouveaux défis, de manière à multiplier les expériences et mener une vie meilleure. LG Electronics a développé son image de marque de manière constante et progressive, afin de partager sa devise, "Life's Good". LG Electronics s'applique à marier le contemporain et l'authentique et ne cesse d'évoluer pour s'adapter aux idéaux des temps modernes.

# Des chercheurs découvrent une nouvelle forme de dépression

*Les chercheurs viennent d'identifier un mécanisme complètement différent, impliquant d'autres molécules. Une découverte qui pourrait conduire à de nouveaux traitements pour la guérison.*

La dépression, touche plus de 300 millions de personnes, et elle est l'une des premières causes de mortalité dans le monde (par ses effets collatéraux ou comorbidités). Heureusement, il existe des traitements pharmacologiques efficaces... mais seulement dans 70% des cas. Pour cause, 90% de ces traitements reposent sur une seule hypothèse suggérant l'existence d'un déficit dans le cerveau de molécules bien particulières.



Les traitements jusqu'alors sont à base d'inhibiteurs de la recapture de la sérotonine ou la noradrénaline, nommés ISRS, qui permettent d'assurer une bonne absorption de ces neuromédiateurs par

les neurones. Mais voilà. Les chercheurs ont repéré un circuit totalement différent qui semble également être responsable de troubles dépressifs.

## Une hormone liée à des troubles dépressifs

C'est le déficit d'une protéine, la RGS8, agissant au niveau des synapses. Produite par des neurones de la région de l'hippocampe notamment, selon les chercheurs cette protéine se diffuserait et bloquerait l'absorption par d'autres neurones d'une hormone liée à des troubles dépressifs, la MCH1.

Par ailleurs, les chercheurs dans leurs expériences pratiquées sur des souris, ils ont constatés qu'une sur-concentration de RGS8 chez ces cobayes insensibles aux ISRS diminuait également les symptômes dépressifs, ce qui signifierait que les deux mécanismes sont indépendants. Si le résultat est confirmé et s'il est transposable aux humains, la protéine RGS8 constituerait une nouvelle piste contre les dépressions insensibles aux traitements classiques.

## Manger 5 fruits et légumes par jour... pour mieux grossir

Et si suivre les recommandations en matière de santé pouvait faire grossir ? Le slogan accompagnant les publicités pour des aliments gras nous incitant à consommer 5 fruits et légumes par jour pourrait avoir l'effet inverse recherché. Il nous donnerait l'envie de nous faire plaisir... Les fruits et les légumes en eux-mêmes ne font pas grossir, mais nous conseiller d'en manger nous pousse à nous diriger vers des aliments très gras et sucrés.

Face à l'épidémie d'obésité et de surpoids qui se répand dans le monde, les autorités sanitaires ont décidé d'agir et de prévenir. C'est pourquoi, depuis 2009 en France, les publicités pour des aliments trop gras, trop salés ou trop sucrés sont accompagnées d'un slogan de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) incitant à manger 5 fruits et légumes par jour pour une bonne santé.

Deux chercheuses de l'école de management de Grenoble ont travaillé sur la question en faisant appel à 131 de leurs étudiants. Les volontaires devaient regarder une publicité pour un aliment bien trop riche, accompagné ou non du slogan leur recommandant de faire attention à ce qu'ils mangent. Après visionnage, on leur offrait la possi-

bilité de choisir entre un bon pour une glace et un pour un sachet de fruits.

Le message sanitaire varie d'un pays à l'autre. Si aux États-Unis, comme en France, on préconise 5 fruits et légumes par jour, au Danemark on parle plutôt de 6. Mais c'est aussi pour des raisons mnémotechniques.

### Les images parlent plus qu'un slogan

Contrairement à ce que voudrait le bon sens, les consommateurs n'ayant pas vu défiler le message ont, 2 fois plus que les autres, opté pour les fruits. C'est ce qui s'appelle un effet boomerang : on produit le résultat inverse de ce qui était désiré.

Les auteures apportent une explication à cette observation paradoxale. Selon Carolina Werle, le message décuplifierait le consommateur qui hésiterait moins à se diriger vers des produits dits "de plaisir", ce qui risque, à terme, de conduire au surpoids. En revanche, ce même aliment est associé à des concepts négatifs lorsqu'il n'est pas accompagné des recommandations sanitaires : par souci pour notre santé, nous préférons nous diriger vers une nourriture plus saine.



En conclusion de cette étude les chercheuses proposent de modifier la façon d'opérer. Au lieu d'associer la publicité à un texte, elles encouragent à utiliser la force des images, comme cela existe dans la lutte contre le tabac, car l'impact est plus puissant dans l'esprit des gens.

## De la soie d'araignée pour doper les vaccins...

On admire généralement sa souplesse et sa résistance ou encore sa légèreté. Mais aujourd'hui, des chercheurs s'intéressent à d'autres de ses propriétés. Selon eux, la soie d'araignée pourrait aider à concevoir des vaccins plus efficaces. Pour lutter contre certaines maladies infectieuses telles que la tuberculose - ou même contre le cancer -, il faut réussir à activer les lymphocytes T. Et ce n'est pas une mince affaire. Car les peptides, des petits morceaux de protéines utilisés pour cela, ont la fâcheuse tendance à être dégradés par le corps avant même d'avoir atteint leur cible. Pour remédier au problème, des chercheurs ont imaginé utiliser de la soie d'une araignée commune à nos jardins, l'épeire diadème. Cette soie — une longue chaîne de protéines légère, résistante, mais surtout biocompatible et biodégradable — a pu être recréée en laboratoire. De quoi permettre aux scientifiques d'y intégrer un peptide aux propriétés vaccinales.

### Une technique généralisable

Cette soie artificielle est alors enroulée pour former des nanoparticules injectables. Des microparticules capables de voyager dans le corps jusqu'au cœur des cellules des ganglions lymphatiques. Elles semblent en plus supporter des températures élevées sans dommage, permettant d'économiser sur les chaînes de froid habituellement indispensables au transport et à la conservation des vaccins.

Une question se pose toutefois encore : la technique est-elle adaptable aux antigènes utilisés dans les vaccins standards contre la plupart des maladies virales ? Car ceux-ci sont d'une taille bien supérieure à celle des peptides.

## Zoom sur les vertus du café vert !

La graine de café, avant d'être torréfiée, est verdâtre, ce qui lui vaut le nom de "café vert". Ce dernier ne subit aucune transformation et les vertus de la plante, de plus en plus exploitées en pharmacologie, sont donc conservées. Le café vert, c'est tout simplement la graine du caféier arrivée à maturité. Le fruit du caféier est rouge vif et enveloppe deux graines vertes. Celles que l'on consomme sont noires parce qu'elles ont été torréfiées, et c'est bien en cela que le café vert diffère du café noir, d'un point de vue nutritionnel. La torréfaction consiste à exposer les graines à la chaleur, par feu direct. Les graines sont brûlées pour dégager tout leur arôme, puis moulues pour être consommées. Le café vert n'étant pas torréfié, il conserve toutes les vertus originelles du caféier.

### Café vert et antioxydants

En plus de l'effet de la caféine, une substance stimulante, le café vert contient des acides chlorogéniques, qui disparaissent lors de la torréfaction. Ces composés organiques sont d'excellents antioxydants. Ils favoriseraient donc la protection de l'organisme contre les radicaux libres, et retarderaient le vieillissement cellulaire. Certaines études ont par ailleurs mis en exergue leur effet anxiolytique.

### Du café vert pour maigrir

Les graines de café non torréfiées voient leur popularité augmenter d'année en année, et en particulier depuis 2006. Cette année-là, une équipe japonaise a en effet publié dans la revue *Annals of Internal Medicine* une étude suggérant que le café vert avait des vertus pour les personnes en surpoids. Ce n'est bien sûr pas un remède miracle, mais les acides chlorogéniques qu'il contient diminueraient l'absorption des sucres par les cellules hépatiques, et donc la transformation du sucre en graisse par le foie. Ces acides favoriseraient en outre l'utilisation des sucres par les cellules musculaires. En diminuant le taux de sucre dans le sang, les effets du café vert seraient intéressants pour le traitement du diabète de type 2.

TINDOUF

# Accompagner la dynamique économique dans la wilaya

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a affirmé, jeudi à Tindouf, que le secteur planche sur une stratégie globale d'accompagnement de l'importante dynamique économique que connaît la wilaya de Tindouf.

Le secteur des transports s'attèle à l'élaboration d'une stratégie globale pour accompagner l'importante dynamique économique que connaît Tindouf, devenue une wilaya économique par excellence", a indiqué M. Zahana lors de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya frontalière. Cette dynamique requiert la mobilisation de structures d'accueil pour les différentes prestations, qu'elles soient terrestres, ferroviaires ou aériennes, a souligné le ministre en notant que cette visite de terrain constitue une démarche de prospection pour mettre le secteur au diapason du développement économique de la région. Accompagné des autorités locales, le ministre a relevé, lors de l'inspection du poste frontalier terrestre algéro-mauritanien Chahid Mustapha-Benboulaïd, inauguré en 2018, que "cette structure est appelée à connaître un "bond qualitatif" en termes de gestion, en vue d'améliorer les prestations multisectorielles, notamment les opérations économiques.

"La vision du président de la République pour le développement de cette wilaya frontalière s'appuie sur la valorisation et le développement de ses potentialités naturelles, à même de contribuer à la diversification des ressources économiques nationales", a ajouté le ministre avant d'appeler à mettre à profit les plateformes numériques constituant un lien de connexion entre les opérateurs économiques.



M. Zahana a indiqué, par ailleurs, que les postes frontaliers terrestres devront connaître, à l'instar des structures portuaires et aéroportuaires nationales, un grand développement, à la faveur des démarches visant à aplanir les contraintes et améliorer les procédures administratives, notamment en direction des opérateurs économiques et les touristes. Les explications fournies à la délégation ministérielle et liées aux activités du poste frontalier terrestre Mustapha Ben-Boulaïd font état de 603 déclarations d'exportation depuis le début de l'année courante, avec un volume de 15.329 tonnes de marchandises diverses et une valeur d'exportations de plus de 1,144 milliard DA.

S'agissant du mouvement des passagers, le même bilan relève l'entrée au territoire national, via ce poste frontalier, de 4.141 personnes et la sortie de 4.336 autres, ainsi que l'établissement par les services des Douanes algériennes de 2.938 laissez-passer. Le ministre des Transports a fait état, lors de l'inspection de l'aéroport Chahid Commandant Farradj à Tindouf, de l'ouverture de deux nouvelles dessertes

aériennes Tindouf-Oran et Tindouf-Alger, avant d'ajouter que son département entend consolider les dessertes aériennes à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Poursuivant sa visite au niveau de la gare routière, relevant de l'entreprise Sogral, M. Zahana a rencontré les représentants du personnel de l'entreprise qui lui ont soulevé certaines préoccupations liées à la tarification des billets, la perturbation en matière d'approvisionnement en carburant "Sirghaz" et les activités de transport urbain clandestin.

Le ministre s'est engagé, à ce titre, à prendre en charge ces doléances, avant d'appeler à l'amélioration du service public et du respect de la déontologie de la fonction, à la satisfaction des clients.

Mettant à profit cette visite dans la wilaya, il a également inspecté le chantier de la première tranche de la ligne ferroviaire minière (Ouest) reliant Tindouf à Béchar, qui avance à une bonne cadence.

Au terme de sa visite de travail, le ministre des Transports a donné le coup d'envoi, depuis Tindouf, d'un tour cycliste regroupant 90 coureurs.

MOSTAGANEMRÉ

## Cer des passerelles d'échange d'expériences pour développer des produits de l'argan

Les participants au 1er Congrès international sur "L'arganier, situation en Algérie", dont les travaux ont pris fin jeudi à Mostaganem, ont mis l'accent sur l'importance de créer des passerelles d'échange d'expériences scientifiques et techniques pour développer différents produits d'argan et faire la promotion de ses multiples usages.

La chercheuse et universitaire de Gênes, en Italie, Tania Simona, a souligné que les universités ont un rôle important pour développer les recherches sur les plantes médicinales et que l'arganier a plusieurs utilisations médicinales.

L'intervenante, qui exerce à la chaire de l'Unesco des plantes médicinales et des traditions méditerranéennes (université de Salerno en Italie) et la chaire de l'Unesco d'anthropologie de la biosphère, de la santé et des systèmes de santé (Université

de Gênes), a ajouté que l'objectif est de développer des relations entre tous les acteurs de ce domaine, notamment les agriculteurs et les habitants des zones forestières et de recueillir les compétences, les traditions et les expériences locales liées à l'arganier.

Pour sa part, Cristina Exposito, professeur à l'Université espagnole de Valence, a déclaré que ce Congrès est une opportunité pour créer des liens et développer des relations de recherche liées à ce type d'arbre.

Le président de l'Académie pharmaceutique de la province espagnole de Valence, Gerardo Stubing Martinez, a, de son côté, animé une communication sur les multiples utilisations de l'huile d'argan dans les domaines médical et cosmétique.

Le même conférencier, également professeur à l'Université de Valence, a déclaré

que l'huile d'argan possède des caractéristiques et des avantages qui en font une substance nécessaire, que ce soit à titre préventif ou thérapeutique, notamment dans la production d'huiles corporelles, de crèmes pour la peau et le visage, de lotions et d'autres. Pour rappel, ce congrès a été organisé, deux jours durant, par l'Ecole nationale supérieure des sciences biologiques (Oran) et la Fondation méditerranéenne pour le développement durable "Djanattu El-Arif" (Mostaganem), avec la participation d'enseignants et chercheurs d'Algérie, de Jordanie, France, Espagne, Italie, Canada, et des Etats-Unis d'Amérique ainsi que des représentants de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

TAMANRASSET

## Didouche appelle les opérateurs à contribuer à la réussite de la saison touristique saharienne

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a appelé, jeudi depuis la wilaya de Tamanrasset, les opérateurs touristiques locaux à contribuer à la réussite de la saison touristique saharienne 2024/2025.

Présidant la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison touristique dans le sud du pays, le ministre a exhorté les opérateurs touristiques locaux à s'impliquer dans sa réussite, soulignant que "toutes les conditions ont été réunies par l'Etat pour permettre aux touristes de visiter l'Algérie et d'apprécier les circuits et leurs destinations de choix". M. Didouche a relevé, dans ce contexte, que la wilaya de Tamanrasset, une région touristique par excellence, attire des touristes des quatre coins du monde, eu égard aux importantes potentialités qu'elle renferme. Le ministre a inspecté, lors de cette visite de travail, le camping touristique privé "Touareg" et ses structures, un projet modèle respectant l'environnement de par sa construction en matériaux locaux, terre et bois.

D'une capacité d'accueil de 30 places, ce camping dispose d'autres structures à même d'offrir des prestations améliorées, après avoir refait peau neuve.

Le ministre a également inspecté le chantier d'une structure hôtelière de 110 lits, appelé à renforcer le parc hôtelier et générer des emplois.

M. Didouche a également assisté, au niveau de l'hôtel "Tahat", au lancement de la plateforme numérique de réservation électronique aux structures hôtelières relevant du groupe "Hôtellerie, tourisme et stations thermales" regroupant plus d'une vingtaine de structures hôtelières à travers le pays.

Offrant diverses prestations, cette plateforme constitue un espace idoine permettant aux agences de tourisme et de voyages de faire la promotion de leurs produits touristiques.

Le gestionnaire de l'agence "Akar-Akar", Mohamed Zounga, a valorisé les mécanismes prônés par le ministère de tutelle pour accompagner les opérateurs touristiques, traduisant la volonté des pouvoirs publics de relancer le tourisme dans le Sud, notamment à travers l'établissement du visa d'entrée directement au niveau des aéroports et des postes frontaliers terrestres.

Le ministre a inspecté aussi les ateliers de la Maison de l'artisanat, encadré par des artisans de la wilaya, ainsi que l'école de gemmologie, avant de présider ne rencontre avec les opérateurs locaux dans le domaine du tourisme.

ENERGIES RENOUVELABLES

# Production d'environ 4 gigawatts d'ici début 2025

*Les investissements réalisés et en cours de réalisation dans le domaine des énergies renouvelables permettront d'atteindre une production d'environ 4 Gigawatts d'ici la fin de l'année en cours ou début 2025, a-t-on appris auprès du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ).*



Présent à Tizi-Ouzou dans le cadre du séminaire national sur "la promotion des énergies renouvelables comme stratégie pour garantir la sécurité énergétique dans la loi algérienne", organisé par l'université Mouloud-Mammeri et clôturé jeudi soir, le directeur de l'efficacité énergétique au sein du CEREFÉ, Mourad Issiakhem, a indiqué, à l'APS, que l'objectif d'atteindre une production de 4 gigawatts sera atteint d'ici la fin 2024 ou début 2025.

Il a rappelé que l'Algérie a mis en place une stratégie de transition énergétique d'une énergie fossile vers une énergie nouvelle et renouvelable visant à atteindre à l'horizon 2035, grâce à des installations en énergie renouvelable, une production de 15 gigawatts.

Les différentes installations de production d'énergie renouvelables déjà réalisées produisent actuellement plus de 600 mégawatts (MW). En outre et dans le cadre de cette stratégie, il y a eu le lancement fin 2023 de deux projets "2.000 MW" et "Solar 1.000 MW", a-t-il rappelé.

"Le CEREFÉ a fait son bilan pour l'année 2024 et nous avons constaté que le parc de production en Algérie d'énergie renouvelable est de plus de 600 mégawatts. Avec les projets qui sont lancés (3 gigawatts au total) d'ici la fin 2024 et début 2025, nous allons avoir une installation d'environ 4 gigawatts", a noté M. Issiakhem.

Le responsable qui a aussi abordé la valorisation des déchets pour la production de biogaz, a fait savoir que l'Algérie dispose d'un potentiel important en la matière avec 197 Centres d'enfouissement techniques (CET) qui peuvent être exploités pour produire ce type d'énergie.

Il a rappelé, à cet effet, le premier projet lancé dans ce cadre au niveau de la décharge de Oued Semar (Alger) où "un travail colossal a été fait par l'Algérie pour réhabiliter cette décharge avec la réalisation de 127 puits d'extraction de biogaz pour la production d'électricité avec l'installation d'un moteur à biogaz de 637 kilowatts", a-t-il dit ajoutant que le CEREFÉ "va travailler pour dupliquer

cette solution pour les différents CET en Algérie". Abordant la question de l'efficacité énergétique, le même responsable, qui a indiqué que la consommation d'énergie en Algérie augmente annuellement de 4 à 5%, a insisté lors du séminaire organisé par la Faculté de droit et des sciences politiques sur l'importance de rationali-

ser la consommation d'énergie.

Citant quelques actions d'économie d'énergie, dont le changement de comportement en matière de consommation, il a conseillé, entre autres, d'éteindre les lumières, couper les ventilations inutiles, arrêter la mise en veille des appareils, ce qui permettra de réduire de 10% cette consom-

tion d'énergie. Il est aussi important de ne pas laisser le chargeur du téléphone branché car, même s'il n'est pas relié au téléphone, il continue de capter de l'électricité, a-t-il ajouté, en notant que la perte d'énergie est estimée à 95% lorsque le chargeur est laissé branché en permanence.

COMMERCE

## Organisation de 7 marchés saisonniers spécialisés pour réguler les prix des produits agricoles

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé, jeudi à Alger, l'organisation de sept marchés saisonniers spécialisés pour la commercialisation des produits agricoles, visant à réguler les prix et réduire le nombre des intermédiaires entre producteur et consommateur. Présidant l'ouverture de la 1<sup>re</sup> édition de la Foire nationale des fruits et légumes, en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, M. Zitouni a affirmé que "ses services s'apprentent à organiser un marché de fruits et légumes à travers 7 marchés, chacun spécialisé dans un produit particulier (raisin, dattes, ail, pomme, olive, agrumes, etc.) et ce, au niveau de cinq wilayas du pays afin de répondre aux besoins du marché, de réduire le nombre des intermédiaires entre producteur et consommateur et de proposer ces produits à des prix raisonnables".

Le ministère du Commerce avait entamé l'organisation des marchés saisonniers des produits agricoles, le premier étant celui des raisins dans la commune de Bordj Menaiel (Boumerdès) en août dernier. Ainsi, M. Zitouni a salué l'organisation de la Foire nationale des fruits et légumes, visant à "coordonner les

efforts entre les secteurs de l'agriculture et du commerce, au regard des lacunes enregistrées dans l'opération de commercialisation, ce qui empêche les marchandises d'atteindre le consommateur à des prix appropriés en raison du nombre élevé d'intermédiaires".

Cette foire, dont l'inauguration a vu la présence d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, constitue une opportunité pour exporter le produit national qui se distingue par sa disponibilité et sa qualité, a précisé M. Zitouni.

Après avoir mis en avant la compétitivité et la haute qualité du produit national qui "réunit toutes les conditions permettant de renforcer son exportation", le ministre a relevé "le grand engouement" suscité par les produits algériens à l'échelle mondiale, et les efforts déployés pour les promouvoir via les réseaux sociaux. Le ministre a salué également les efforts déployés par les agriculteurs et les acteurs du secteur agricole, ce qui a permis à ce dernier de "se hisser au premier rang en termes des revenus générés pour l'économie nationale", soulignant que ce salon connaîtra un saut qualitatif à la faveur de la mise en œuvre du programme du ministère de

l'Agriculture.

Organisée du 3 au 5 octobre au Palais des expositions (Pins Maritimes - Alger), par la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), la Foire nationale des fruits et légumes a connu la participation de plus de 160 exposants, représentant principalement des coopératives agricoles, des chambres d'agriculture de wilayas, des associations professionnelles et des entreprises publiques et privées. Cette Foire, qui a dédié un espace de vente directe des produits, "se veut une occasion pour faire connaître les capacités productives en fruits et légumes et un espace d'échange entre les acteurs du secteur agricole, ainsi que de découverte des opérateurs compétents pour exporter leurs produits", a-t-on appris auprès des organisateurs. La cérémonie d'ouverture a été présidée par les ministres de l'Agriculture et du Développement rural et du Commerce et de la Promotion des exportations, en présence du Conseiller du président de la République chargé du Commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, et du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que d'ambassadeurs et de représentants du corps diplomatique.

OIM

## Les agressions sionistes obligent 400.000 personnes à quitter leur foyer au Liban

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déclaré, vendredi, que les attaques des forces d'occupation sioniste avaient provoqué le déplacement de 400 000 personnes au Liban au cours des deux dernières semaines.

Les gens continuent de fuir (...), beaucoup cherchant à se réfugier dans des abris surpeuplés, a déclaré l'agence onusienne sur les réseaux sociaux. Elle a joué que plus de 165 000 personnes cherchaient refuge dans 906 abris collectifs à travers le pays.

Soulignant l'aggravation de la crise humanitaire, l'OIM a lancé un appel à l'aide internationale : Face à des besoins croissants, nous appelons au soutien de la communauté internationale pour assurer la sécurité et la dignité des familles déplacées.

### Les aides médicales des organisations de l'ONU sur fond d'attaques des forces sionistes

Le Liban a déclaré avoir reçu, vendredi, des aides médicales de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), alors que le pays fait face à des frappes continues des forces d'oc-



cupation sioniste. La cargaison est arrivée à l'aéroport international Rafic Hariri de Beyrouth et a été accueillie par le ministre de la Santé Firas Abiad, le représentant de l'OMS au Liban Abdinasir Abubakar et le représentant du HCR Ivo Freijsen, selon des médias.

Après la livraison, Firas Abiad a souligné que l'aide médicale arrivait à un moment critique, le Liban étant confronté à des attaques des forces d'occupation sionistes.

Le ministre a également souligné qu'un pont aérien humanitaire avait été mis en place depuis les Emirats arabes unis (EAU). Un avion transportant 55 tonnes d'aide est arrivé vendredi, et d'autres avions en provenance de Slovaquie, de Pologne et d'autres pays sont attendus sous peu. Abdinasir Abubakar, représentant de

l'OMS, a indiqué que la première livraison comprenait des fournitures médicales essentielles pour aider les hôpitaux à gérer l'afflux de victimes. Les hôpitaux sont submergés par un nombre croissant de blessés et il est de notre responsabilité, avec d'autres agences des Nations Unies, de nous assurer qu'ils disposent des outils nécessaires pour sauver des vies, a déclaré Abubakar, précisant que d'autres aides étaient attendues dans les jours à venir. Le représentant du HCR Ivo Freijsen a quant à lui ajouté : Nous voulons montrer notre solidarité avec le Liban en travaillant avec toutes les organisations humanitaires pour garantir l'aide nécessaire, et nous appelons les donateurs à répondre rapidement à ces demandes urgentes.

RDCONGO

## La vaccination contre le mpox a commencé à Goma

Les premières vaccinations contre le mpox en République démocratique du Congo (RDC), épice de l'épidémie actuelle, commencent à Goma (est), a annoncé vendredi le ministre congolais de la Santé.

Nous lançons, à partir de demain 5 octobre, la campagne de vaccination, a déclaré Samuel-Roger Kamba lors d'une conférence de presse dans la capitale Kinshasa.

La vaccination contre le virus, auparavant appelé varioloïde du singe, devait initialement commencer mercredi. Elle a été retardée notamment en raison de retards dans l'acheminement des doses à travers ce pays d'Afrique centrale pauvre en infrastructures et grand comme quatre fois la France.

Selon Kamba, les premiers vaccins seront inoculés à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, aux catégories de populations jugées les plus à risques comme les personnels de santé, les personnes en contact, les malades. L'est de la RDC est la région la plus touchée par le virus. Au total,

le pays a enregistré plus de 30.000 cas et près de 990 décès depuis le début de l'année avec une mortalité accrue chez les enfants. Presque 70% des décès concernent des enfants de moins de cinq ans, a ajouté le ministre. La vaccination ne concerne toutefois à ce stade que les adultes.

La RDC a reçu le mois dernier 265.000 doses données par l'Union européenne et les Etats-Unis. Ce vaccin, fabriqué par le laboratoire danois Bavarian Nordic, est uniquement destiné à des adultes. Un autre vaccin contre le mpox, qui peut lui être administré à des enfants, est autorisé par le Japon, avec qui la RDC est en discussions pour un possible approvisionnement.

Les besoins sont beaucoup plus importants, vous pouvez imaginer que dans un pays de 100 millions d'habitants, ce n'est pas avec 265.000 doses qu'on résout le problème, a souligné le ministre de la Santé, expliquant qu'il ne s'agit pas à ce stade d'une vaccination de masse. Nous attendons

que le deuxième lot de vaccins Bavarian Nordic qui nous a été annoncé par la France, de 100.000 doses, arrivent. Mais nous attendons plus encore les trois millions de doses que le Japon a promis », a poursuivi Kamba.

Le pays doit également recevoir 4.500 tests de diagnostic précoce pour mieux lutter contre l'épidémie avec des traitements et des soins rapides.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé vendredi donner son feu vert à un test PCR permettant de détecter l'ADN du virus avec des écouvillons à partir de lésions cutanées. Plusieurs épidémies de mpox sont actuellement en cours dans le centre de l'Afrique. La recrudescence des cas et l'apparition d'un nouveau variant avaient poussé l'OMS à déclencher son plus haut niveau d'alerte mondiale en août. Le virus est présent dans seize pays africains, selon l'agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC).

R. I. /Agences

NIGERIA

## 359 morts et plus de 10.000 cas présumés de choléra

L'épidémie de choléra au Nigeria a tué au moins 359 personnes de janvier à septembre dans 33 Etats du pays, dont celui de Lagos (sud-ouest), a indiqué le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) dans un nouveau rapport publié jeudi.

Dans sa dernière mise à jour, l'agence de santé publique a confirmé une augmentation du nombre de cas suspects, qui est passé à 10.837 cette année. Depuis le début de l'année, ce sont 33 des 36 Etats du pays qui ont signalé des cas suspects de choléra. Au moins 15 nouveaux cas mortels, sur 198 nouveaux cas suspects, ont été signalés dans cinq Etats rien que la semaine dernière, avec un taux de létalité de 7,6%, selon le NCDC.

A la tête d'un groupe de travail technique national multisectoriel sur le choléra, le NCDC a exhorté les autorités des Etats à renforcer leur plan de préparation et de réaction au choléra et à développer leurs capacités de gestion des situations d'urgence. Le choléra est une maladie très virulente qui se caractérise, dans sa forme la plus grave, par l'apparition soudaine d'une diarrhée aqueuse aiguë pouvant entraîner la mort par déshydratation sévère. Les épidémies de choléra sont fréquemment signalées au Nigeria en raison du manque d'approvisionnement en eau potable, en particulier dans les zones densément peuplées.

TCHAD

## 1,5 million de personnes touchées par les inondations

Les inondations en cours au Tchad ont déjà affecté 1,5 million de personnes, a déclaré vendredi le Premier ministre tchadien, Allamaye Halina, appelant les partenaires techniques et financiers de son pays à l'aide. Selon le bilan fourni par Halina, 164.000 maisons ont été détruites, 250.000 hectares de culture dévastés et 60.000 têtes de bétail perdues, sans compter des dommages considérables causés à des milliers d'écoles, centres de santé et autres infrastructures publiques. Le Tchad connaît une pluviométrie exceptionnelle depuis plusieurs mois. N'Djaména, la capitale, est sous la menace grandissante de la montée des eaux des fleuves Chari et Logone qui s'y joignent pour se verser dans le Lac Tchad. Le niveau de la crue du fleuve Chari est déjà à 7,96 mètres, alors que le pic critique est fixé à 8 mètres. Il faut s'attendre à une montée des eaux entre 8,10 mètres et 8,60 mètres dans les dix prochains jours, a indiqué le Premier ministre. Malgré nos ressources limitées et notre engagement envers les réfugiés soudanais à l'est du Tchad, le gouvernement redouble d'efforts pour limiter les dégâts causés par ces catastrophes naturelles exceptionnelles et soulager les populations touchées », a déclaré le chef du gouvernement tchadien, affirmant que le gouvernement tentait d'atténuer les impacts de ces inondations en fournissant une assistance sanitaire et en distribuant gratuitement des vivres aux populations sinistrées. Il y a encore péril en la demeure, a insisté Halina, avant de solliciter l'appui et l'assistance technique et financière massive des pays et organisations partenaires. Nous savons compter sur votre solidarité et votre amitié qui ne nous ont jamais fait défaut, a-t-il conclu.

# Hammad souligne l'importance d'évaluer les activités des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes au titre de l'année 2024

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance d'évaluer les activités des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes au titre de l'année 2024, en vue de «valoriser les aspects positifs et remédier aux lacunes».

Dans une allocution prononcée lors de la réunion nationale d'évaluation de l'activité des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes au titre de l'année 2024, M. Hammad a précisé «qu'il est indispensable de mener une évaluation objective des résultats des activités de ces centres dans tous leurs aspects, afin de valoriser les aspects positifs et remédier aux lacunes, suivant une méthodologie clairement définie pour garantir une bonne performance au cours des prochaines années».

Lors de cette réunion tenue en présence des directeurs et des dirigeants de ces centres au niveau national, le ministre a mis en avant



«les résultats positifs» ayant caractérisé l'activité des camps d'été organisés au niveau de ces centres, où «plus de 29.000 enfants du sud du pays et des Hauts-Plateaux ont été accueillis, ainsi que de 2000 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger dans le cadre du renforcement des liens avec les enfants de la diaspora». De son côté, le directeur général de

l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse, Kamel Zouikri a affirmé que cette rencontre constituait une opportunité pour mener une évaluation préliminaire globale des activités des centres mais aussi pour se préparer à la prochaine saison, appelant les parties concernées à «redoubler d'efforts afin de mener à bien la mission d'orientation et assurer une gestion opti-

male de l'activité de ces centres».

Plusieurs dirigeants et cadres de ces centres dans les différentes wilayas côtières du pays ont été honorés à cette occasion pour leurs efforts dans la réussite de la saison estivale, notamment en termes de prise en charge des enfants dans les camps d'été.

## JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025

### L'Algérie abrite la 1<sup>re</sup> édition en juillet prochain

L'Algérie abritera du 5 au 13 juillet 2025, la 1<sup>ère</sup> édition des Jeux Scolaires Africains qui réuniront des jeunes athlètes venus des quatre coins du continent, dans un esprit de fraternité, de compétition saine et de promotion des valeurs olympiques, a annoncé l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA). Cet événement d'envergure, fruit d'une collaboration entre l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à détecter et former les futurs talents sportifs africains. «Cette première édition organisée avec l'appui du Comité International olympique (CIO) vise à accompagner les jeunes talents africains jusqu'à Los Angeles et Brisbane, il s'agira d'un moment fort pour le sport africain», a indiqué l'ACNOA.

Le cheminement vers l'organisation des Jeux Scolaires Africains 2025 a été marqué par la signature d'un protocole d'accord de collaboration entre l'ACNOA et la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), en juillet dernier, lors des Jeux olympiques de Paris 2024.

«Cet accord historique, véritable partenariat stratégique pour l'avenir



du sport scolaire en Afrique, vise à renforcer les capacités des jeunes africains à travers le sport et l'éducation, en développant des programmes structurés qui allient compétitions sportives et formation académique», a souligné l'instance africaine.

Plus qu'une simple compétition sportive, les Jeux Africains représentent un véritable tremplin pour la jeunesse africaine, en particulier pour les jeunes talents qui aspirent à se démarquer sur la scène internationale. Ces jeux ont vocation à renforcer le processus de détection des jeunes talents et les préparer à de futures compétitions majeures. Notamment les

Jeux Africains de la Jeunesse, qui se tiendront en décembre 2025 à Luanda, en Angola, et les Jeux olympiques de la Jeunesse à Dakar, au Sénégal.

Pour l'ACNOA, cette coopération avec l'ISF a pour but de faire du sport scolaire un pilier central du développement de la jeunesse africaine. «Le sport est un outil puissant, non seulement pour détecter de futurs champions, mais aussi pour inculquer des valeurs comme le respect, le travail d'équipe et la discipline à nos jeunes. Grâce à cet accord, nous ouvrons une nouvelle ère pour le sport scolaire en Afrique»,

a déclaré le président de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf lors de la signature de l'accord. De son côté, le président de l'ISF, Laurent Petrynka a rappelé que «le sport commence à l'école, et c'est là que nous devons investir nos efforts pour assurer un avenir radieux pour la jeunesse africaine. Les Jeux Scolaires Africains seront un point de départ essentiel pour bâtir un écosystème sportif solide et durable». Selon l'instance continentale, «ces Jeux africains contribueront à renforcer la formation des enseignants et des entraîneurs, notamment dans le domaine de l'éducation physique, en leur fournissant des outils et des méthodologies modernes pour encourager la pratique sportive chez les jeunes, ajoutant qu'«en investissant dans le sport scolaire, les gouvernements africains s'assurent de créer un environnement propice à l'épanouissement de la jeunesse et à l'émergence de futurs champions». En conclusion, les Jeux Scolaires Africains 2025, événement emblématique pour la jeunesse africaine, marqueront un tournant décisif dans l'histoire du sport scolaire en Afrique. Ils ouvrent aussi la voie à une nouvelle génération de talents sportifs et à un renforcement des liens entre les pays africains par le biais du sport et de l'éducation.

**NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE  
TANTE BIRDIE**



20h25

**TMC**

Un jeune homme est tué par une balle perdue qui a traversé le mur de son appartement. Dans le logement voisin, les enquêteurs découvrent les cadavres d'un couple. La femme travaillait comme entraîneuse dans un club appartenant à Marv et Birdie Sulloway. Cette dernière, une ancienne danseuse, entretient une étrange relation avec Chet, son neveu. Les inspecteurs Stabler et Benson déterminent que l'assassin s'était dissimulé dans un placard du logement mais peinent à identifier un mobile pour ce crime. Les seconds rôles fantasques font tout le sel de cet épisode, Noel Fisher et Carol Burnett en tête.

**THE BATMAN**



20h10

**TF1**

Dans sa deuxième année de lutte contre le crime, le milliardaire et justicier masqué Batman explore la corruption qui sévit à Gotham et notamment comment elle pourrait être liée à sa propre famille, les Wayne, à qui il doit toute sa fortune. En parallèle, il enquête sur les meurtres d'un tueur en série qui se fait connaître sous le nom de Sphinx et sème des énigmes cruelles sur son passage. Un temps envisagé comme un film de et avec Ben Affleck, The Batman existe finalement sous la houlette de Matt Reeves. Poussant encore plus loin le côté «film noir» que Christopher Nolan...

**TOUT S'EST BIEN PASSÉ**



20h10

**2**

Emmanuèle, romancière épanouie dans sa vie privée et professionnelle, se rend à l'hôpital où se trouve son père André, qui vient de faire un AVC. Fantastique, aimant passionnément la vie, curieux de tout mais diminué, il demande à sa fille de l'aider à mourir. Avec l'aide de sa soeur Pascale, elle va devoir choisir : accepter la volonté de son père ou le convaincre de changer d'avis. François Ozon surprend une fois de plus en adaptant le récit poignant d'Emmanuèle Bernheim. Si le film navigue entre différents tons, de manière parfois houleuse, ses comédiens, tous excellents, assurent jusqu'au bout...

**BROKENWOOD  
COMME CHIEN ET CHAT**



20h10

**3**

Le cadavre d'Andrea, auxiliaire vétérinaire, gît au pied d'un arbre, des rênes de cheval enroulées autour de son cou. Cette découverte macabre coïncide avec un cambriolage à la clinique où elle exerce. Mike et son équipe, suspectant un lien entre ces événements, lancent une enquête approfondie. Leurs investigations révèlent rapidement que l'atmosphère au sein de la clinique est loin d'être sereine. Les tensions et les conflits couvant dans l'établissement émergent au fil de l'enquête, dessinant un tableau complexe de relations professionnelles troubles et de secrets bien gardés.



**LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE**

**ROB ROY**



20h00

**arte**

Ecosse, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans les Highlands, Robert MacGregor, dit Rob Roy, chef d'un clan de deux cents villageois pauvres mais solidaires, a été escroqué et volé par l'intendant du marquis de Montrose. C'est alors que débute sa lutte contre une aristocratie félonne et corrompue. Des séquences d'action bien réglées, un zeste de charme et une distribution de premier ordre. Divertissant.

**CARGOS, DANS LES SOUTES  
DE LA MONDIALISATION**



20h07

**5**

Pièces indispensables de l'engrenage du commerce mondialisé, immersion dans ces cargos qui transportent 90 % des marchandises que nous consommons. Dans une usine de pneus à Pusan, en Corée, des conteneurs sont préparés pour être transportés par le Merete Maersk, un imposant cargo commercial appartenant à un géant danois du transport. Ce cargo prend alors la route maritime la plus empruntée au monde, qui le fera notamment passer par le canal de Suez, pour arriver finalement au port de Rotterdam. Durant ce périple de 6 semaines, 23 membres d'équipages, aux conditions de travail...

**ZONE INTERDITE**



20h10

**6**

Les journalistes du magazine ont suivi des Français déterminés à dépasser les obstacles imposés par leurs troubles psychiques. Parmi eux, Audrey, atteinte de troubles obsessionnels compulsifs depuis vingt ans. Aujourd'hui, la jeune femme pourrait reprendre le chemin du travail grâce à un petit boîtier implanté dans son cerveau. Jason, 23 ans et Camille, 29 ans, sont quant à eux schizophrènes. Mais leur amour et leur vie à deux leur permettent d'affronter ensemble les défis du quotidien. Lydie, de son côté, vit avec un trouble dissociatif de l'identité et dit avoir huit personnalités en elle.

**LES PETITS MEURTRES  
D'AGATHA CHRISTIE**



20h05

**Chérie 25**

Après les funérailles de la mère du commissaire Tricard, tous les invités, dont Laurence, Marlène et Alice, sont invités à se rendre à l'hôtel du Nord, un établissement défraîchi tenu par Clémence Berg, la sœur acariâtre de Tricard, veuve et mère de trois enfants qui la détestent. Après la veillée, le corps sans vie d'une domestique est retrouvé sur la propriété. La victime a été étranglée. Pour Laurence, il n'y a pas l'ombre d'un doute : la cible visée était en réalité Clémence Berg. Celle-ci jette son dévolu sur Laurence et veut en faire son troisième mari...

Web : www.lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:  
Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

**EURL Midi Libre**  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:15
Dohr	12:35
Asr	15:53
Maghreb	18:24
Icha	19:46

## SITUATION HUMANITAIRE À GHAZA

# L'ALGÉRIE ET LA SLOVÉNIE APPELLENT À UNE RÉUNION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

**L** Algérie et la Slovénie ont appelé à la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation humanitaire à Ghaza, ravagée par près d'un an d'agression sioniste génocidaire, alors que la mission algérienne auprès de l'ONU ne cesse de souligner à New York l'urgence d'un «*cessez-le-feu immédiat*» pour éviter une escalade des tensions dans la région du Moyen-Orient. L'appel vendredi à cette réunion intervient au vu de la situation dangereuse à Ghaza, y compris les derniers développements sur le terrain.

De nombreux appels dans ce sens ont été lancés par l'Algérie depuis son accession en janvier dernier au siège de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et ce dans le cadre de ses démarches visant à soutenir le peuple palestinien et sa juste cause, et obtenir de ce fait un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave assiégée. Lors de son intervention à une réunion du Conseil de sécurité, mercredi dernier à New York, consacrée à la situation au Moyen-Orient, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a souligné que «*tout effort visant à éviter une escalade des tensions dans la région du Moyen-Orient doit commencer par la cessation des attaques (sionistes) brutales contre Ghaza (...). Nous devons compter sur un cessez-le-feu immédiat à Ghaza*». Tout en dénonçant l'agression sioniste en cours contre le Liban, le représentant de l'Algérie a signalé qu'il ne fallait pas perdre de vue les crimes commis depuis bientôt une année dans la bande de Ghaza (7 octobre 2023) qui compte à présent près de 42.000 martyrs et près de 100.000 blessés, en majorité des femmes et des enfants. M. Bendjama a, de nouveau, déploré le fait que l'incapacité du Conseil de sécurité à agir, a donné «*carte blanche*» à l'entité sioniste pour agresser le Liban tout en poursuivant ses crimes à Ghaza. Conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie, par le biais de sa représentation permanente auprès de l'ONU, n'a ménagé aucun effort depuis son accession, début 2024, au Conseil de sécurité en tant que membre non-perma-



ment, pour parvenir à une résolution urgente de cessez-le-feu à Ghaza. En mars dernier, elle a rédigé une proposition succincte traitant des éléments les plus complexes, y compris un cessez-le-feu immédiat, conduisant à un cessez-le-feu permanent, la libération de tous les détenus et la garantie de l'acheminement de l'aide humanitaire et des besoins médicaux. Le texte, appuyé par les autres membres élus, a été adopté et ce, pour la première fois depuis le début de la guerre génocidaire contre Ghaza, et après quatre tentatives précédentes qui ont échoué en raison du veto américain. La résolution 2728 a recueilli 14 voix, les Etats-Unis s'étant abstenus. Le texte exigeait un cessez-le-feu immédiat à Ghaza pendant le mois de ramadhan, garantissant que l'aide humanitaire parvienne à la population et la libération des détenus. Depuis cette victoire diplomatique, l'Algérie a affiché sa

détermination «*inépuisable*» à poursuivre ses efforts à l'ONU en faveur de la juste cause palestinienne et ce, afin que l'Etat de Palestine accède à la place qui lui sied en tant que membre à part entière et souverain de l'ONU.

### Les hôpitaux de Ghaza menacés de fermeture sous 24 heures

Les hôpitaux de la bande de Ghaza, notamment du nord, risquent d'être hors service dans les 24 heures en raison du manque de carburant. «*La réalité dans le nord de la bande de Ghaza est catastrophique, car l'hôpital Kamal Adwan et le reste des hôpitaux seront hors service dans les 24 heures en raison de la pénurie de carburant*», affirme samedi le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, Hossam Abu Safiya. «*Depuis une semaine, l'occupation n'a acheminé aucune quantité de carburant*

vers le nord de la bande de Ghaza, ce qui nous met face à une véritable catastrophe surtout par rapport aux patients et blessés de l'unité de soins intensifs, qui dépendent de respirateurs artificiels fonctionnant à l'électricité», ajoute Hossam Abu Safiya.

### L'entité sioniste a détruit 23 hôpitaux sur 38

Depuis le 7 octobre 2023, date du début de la guerre génocidaire, l'entité sioniste a détruit 23 hôpitaux sur 38, y compris des hôpitaux publics et privés, ne laissant que 15 hôpitaux fonctionner à capacité limitée et dans des conditions difficiles, dans un contexte de pénurie aiguë de médicaments et de matériel médical. L'occupation sioniste empêche également l'entrée de l'aide humanitaire, médicale et du carburant, à l'exception d'une petite quantité fournie aux institutions internationales, qui ne répond pas aux besoins des citoyens.

## AÏN TÉMOUCHENT DEUX CORPS DE HARRAGAS REPÊCHÉS

L'unité du secteur de la Protection civile de Bouzedjar, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, appuyée par l'unité principale et l'équipe de plongeurs, a été alertée sur une opération de migration illégale par mer. L'intervention a eu lieu dans la zone appelée Ferache El Gharbi. À leur arrivée sur les lieux, accompagnés de la Gendarmerie nationale et des Gardes-côtes, deux hommes ont été retrouvés

morts, dans les rochers de la plage. Une troisième personne était en état de choc. La victime blessée est âgée de 37 ans et originaire de la commune d'Ain El Arbaa dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Les dépouilles mortelles, non identifiées, ont été transférées au service mortuaire de l'hôpital d'El Amria, tandis que la gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances du drame.

## VOL DANS UNE BANQUE À BISKRA DEUX AGENTS DE SÉCURITÉ SOUS MANDAT DE DÉPÔT

Deux agents de sécurité d'une banque ont été arrêtés par les services de sécurité. Ils sont suspectés d'être les auteurs d'un vol de 2,5 millions de dinars de l'institution financière qui les emploie à Biskra. Les deux agents ont profité de l'absence momentanée du caissier pour voler la somme susmentionnée. L'enquête a fourni

des preuves sur leur implication dans ce vol et a confirmé les soupçons qui pesaient sur eux. Auditionnés par les enquêteurs, ils ont fini par reconnaître leur forfait et ont restitué l'argent volé. Présentés devant le procureur du tribunal de Biskra, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour abus de confiance suivi de vol.

### ORAN

## Un mort dans l'incendie de magasins de pièces automobiles

Une personne est décédée des suites d'un incendie qui s'est déclaré avant-hier vendredi dans la commune de Sidi Chahmi, daïra d'Es Senia, wilaya d'Oran. Selon un communiqué de la Protection civile, ses unités sont intervenues dans la soirée de vendredi, pour éteindre un incendie qui avait pris dans trois magasins de pièces détachées automobiles à Sidi Chahmi.

La dépouille mortelle de la victime, âgée de 76 ans, de a été évacuée à la morgue de l'hôpital local.

### NAAMA

## Saisie de 19 kg de kif traité

Les services de sécurité de la wilaya de Naâma ont annoncé l'arrestation d'un trafiquant de drogue et la saisie de plus de 14 kilogrammes de kif traité.

Selon la même source, la Brigade de recherche et d'intervention a saisi un véhicule touristique utilisé pour le transport de la contrebande, un téléphone portable et une somme d'argent estimée à 100 000 dinars algériens.

L'opération a eu lieu dans la commune frontalière de Sfissifa, indique la radio locale sur sa page Facebook, citant un communiqué de la sûreté de la wilaya.

«*Le prévenu a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Ain Sefra pour les chefs d'inculpation de détention, transport, vente et achat de stupéfiants dans le cadre d'une bande organisée*», précise-t-on.